

jet de la part des Philippins, empêche le Gouvernement de protéger les personnes et les biens de ses propres nationaux ? Pourquoi n'en agit-il pas de même à l'égard des *Frailes* espagnols, vivant aux Philippines sous la garantie solennelle du Traité de Paris ?

(à suivre)

— o —

Choses et Autres

Notre Province de France déjà si cruellement éprouvée par la persécution l'a été sensiblement encore par un deuil imprévu. Le R. P. Dominique Hoffmann est décédé subitement le 26 mars dernier au couvent du T. S. Sacrement à Paris. Ce saint religieux était universellement aimé et vénéré, pour sa bonté d'âme, son infatigable dévouement, sa haute et virile piété. Voici en quels termes le T. R. P. Provincial résume cette vie si édifiante et si pleine devant Dieu :

“ Né en 1834, le R. P. Hoffmann entra dans l'Ordre au mois de novembre 1859. Il avait vingt-cinq ans. Ordonné prêtre en 1863, il fut envoyé à la Sainte Baume où il demeura quelques années. Nommé ensuite Maître des Novices, il passa plus de quinze ans dans l'exercice de ces délicates et importantes fonctions. Il ne les quitta que sur l'ordre de ses Supérieurs, préoccupés à juste titre de l'état de sa santé. Appliqué depuis lors au ministère des âmes, Prieur successivement au Couvent du Saint-Sacrement de Paris, à Amiens et à Nancy, il a achevé sa vie au service de la Province, des âmes, de l'Eglise, trois causes qu'il avait toujours aimées passionnément.

On a dit très justement que la valeur d'un homme se mesure, non pas à la nature des fonctions auxquelles il est appelé, mais à la hauteur des sentiments dans lesquels il s'y applique. La vie du R. P. Hoffmann est une preuve de plus de la vérité de ce principe.

Le cadre dans lequel il a vécu a été bien simple ; bien modestes ont été les exercices qui ont occupé sa vie. Mais quelle charité il apporta dans l'accomplissement de son devoir ! quelles vertus il y pratiqua ! quels mérites il y acquit ! Il était, dans toute l'acception du mot, une âme